

GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE

MALI

Rapport du débat public sur le suivi et l'analyse du budget 2016 de la Commune rurale de Kéléya du 22/12/2017



Introduction:

L'Ambassade du Royaume de Danemark et le Groupe de Suivi Budgétaire ont signé le 29 mai 2017 à Bamako, une convention pour le financement de l'engagement de développement intitulé « appui au GSB ». Cet appui, d'une durée de 5 ans, vise essentiellement à améliorer la Gouvernance démocratique et inclusive par le renforcement de la participation citoyenne et de la fourniture de services publics à la population. Sont concernés par cet appui, les trois (03) niveaux de la Collectivité Territoriale de la Région de Sikasso (niveau région (01), niveau Cercles (07) et niveau Communes (06).

Cet appui sera exécuté à travers des activités de renforcement de capacités (formation, information et sensibilisation, échanges d'expériences)

et des activités de redevabilité sociale (débats publics, interpellation démocratique).

Les bénéficiaires des activités sont les acteurs des organisations de la société civile. A cet égard, il a été convenu d'organiser, chaque année, et dans chacune des collectivités ciblées un espace de partage, d'échange, de sensibilisation et d'interpellation des décideurs. Cet espace sera animé sur la base du rapport de suivi et d'analyse budgétaire des acteurs de la société civile formés sur les modules relatifs au processus, au suivi/analyse et au plaidoyer budgétaire.

I. Contexte Rappel et intérêts :

L'Ambassade du Danemark a préparé un Programme d'appui à la Décentralisation dont la mise en œuvre est prévue sur la période 2017-2022. Ce Programme thématique vise l'amélioration de la Gouvernance démocratique et inclusive par le renforcement de la participation citoyenneet de la bonne gouvernance budgétaire publique, réductrice de l'inégalité et de la pauvreté au Mali et à accroitre la transparence, la participation et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques dans les collectivités territoriales.

II. Objectif des débats publics :

Les débats publics visent à alimenter un espace de dialogue et d'interpellation entre les acteurs de la décentralisation au niveau de la collectivité territoriale sur la gestion des fonds publics de l'année 2016.

III. Déroulement des débats :

Après les mots de bienvenus du Maire M. Dramane BAGAYOKO et le discours d'ouverture du Sous-préfet de Kéléya Mme Coulibaly Coumba TRAORE, les portes —paroles des participants aux sessions de formations et l'élaboration du rapport M. N'Gouro DIARRA et M. Faraman BAGAYOKO ont présenté le rapport de suivi et d'analyse en langue locale. Par la suite la parole est adressée aux participants.

IV. Questions clés :

Est-ce que les parties relatives à l'exécution des recettes et des dépenses de l'année 2016 dans ce rapport sont des réalités ? Pourquoi la population ne paie pas les impôts et taxes ? Est –ce que la Mairie

peut faire le recensement ? Pourquoi la Mairie n'implique pas la société civile et les services techniques au processus budgétaire ?

V. Engagements

1.1 Autorités :

5.1.1. Elus:

Ils s'engagent de permettre à la population / la société civile et les services techniques de prendre part au processus budgétaire de la commune rurale de Kéléya et de faire la restitution publique de l'exécution du Budget. En fin, ils s'engagent de faire le recensement des matières imposables pour augmenter les ressources propres de la commune.

5.1.2. Sous-préfecture/Services techniques :

Ils s'engagent à appuyer les élus pour tout ce qu'ils entreprendront dans le cadre de la bonne gouvernance et de se mettre à leur disposition autant qu'ils sont sollicités.

1.2 Population

S'engage à payer les impôts et taxes, et à déclarer les matières imposables.

5.2.1. Chefs des villages :

S'engagent d'appuyer la Mairie dans le cadre de recouvrement et de sensibiliser la population sur payement des impôts et taxes.

5.2.2. Organisations de la Société Civile :

S'engagent à jouer pleinement leur rôle : de participer, de suivre et de contrôler l'action publique.

5.2.3. Grand public:

S'engage de faire la restitution au niveau de leur localité respective et de sensibiliser la population sur le paiement des impôts et taxes.

VI. Recommandations:

De ce qui précède, il s'avère utile de formuler les recommandations dont la mise en œuvre pourrait contribuer à améliorer la bonne gouvernance de la commune particulièrement les ressources propres de la commune. Il s'agit entre autre :

- -Permettre à la population / la société civile et les services techniques de prendre part au processus budgétaire de la commune,
- -Faire le recensement des matières imposables,
- -Inciter les populations à payer la taxe voirie,
- Faire un peut de pression dans le cadre de recouvrement des impôts et taxes,

En fin une recommandation à l'endroit du G. S. B,

-Consacrer une journée entière sur le débat public au lieu d'une demi-journée.

Conclusion:

Le débat public a permis aux participants de connaître ce qu'ils ignoraient (droit et devoir de la population et des élus) : les élus ont obligation de rendre compte de leur décision aux populations et que ces dernières ont le droit de participer, de suivre et contrôler l'action publique, en s'acquittant ses impôts et taxes.